



FICHE DE POSTE

ANIMATEUR/ANIMATRICE ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES JUILLET 2024

Date limite de candidature 01 février 2024

IDENTIFICATION

Comité Départemental Olympique et Sportif de Charente-Maritime – CDOS 17

Service : Stages Vacances SV17 Accueil collectif de mineurs avec hébergement

Sous la responsabilité du Directeur SV17

Type de contrat : Contrat Engagement Educatif

Temps de travail hebdomadaire : 6 jours x 7 heures = 42 heures variable selon emploi du temps

Lieu de travail habituel : Centre sportif de Boyardville

CONTEXTE ET FINALITES DU POSTE

Le CDOS 17 est un organe déconcentré du CNOSF dont il assure ses missions conformément aux statuts et règlement intérieur approuvés par le CNOSF.

Localement le CDOS 17 apporte à ses membres, que sont les Comités Départementaux des fédérations membres du CNOSF, son soutien et des services et constitue un relai d'informations et de prestations favorables au développement du sport et de l'Activité Physique.

Le CDOS 17 favorise la pratique sportive et la découverte de disciplines sportives à travers les stages vacances organisés au mois de juillet au centre sportif de BOYARDVILLE

DIPLOMES ET PRE-REQUIS :

Diplôme de l'animation : BPJEPS APT, BPJEPS SPORTS COLLECTIFS, CQP, LICENCE STAPS, BE1, BE2, Diplôme spécifique de la discipline encadrée. Nécessité de présenter une Carte Professionnelle à jour.

MISSIONS ET ACTIVITES

○ Missions principales

- Participe à l'organisation pédagogique des stages SV17.
- Participe à la réalisation et à l'application du projet pédagogique.
- Prend en charge un groupe d'enfants de 9 à 17 ans sur une activité spécifique.
- Prépare, conduit et anime des séances pédagogiques adaptées au public encadré.
- Veille à la sécurité physique, mais également morale et affective des enfants placés sous sa protection.
- Adopte une attitude responsable et irréprochable, afin d'endosser au mieux son rôle de référent.

○ Missions secondaires

- Assure le suivi et le bon déroulement de la vie quotidienne.
- Participe au déroulement des activités de découvertes, des animations et jeux proposés.



RESPONSABILITE, AUTONOMIE, TECHNICITE

Responsabilité

- L'animateur sportif est responsable de la seule qualité d'exécution des missions qui lui sont confiées

Autonomie, initiative

- Sait faire preuve d'autonomie et d'initiative.
- Sait rendre compte auprès de sa direction.

Technicité

- Possède une bonne connaissance des techniques liées à sa fonction : réglementation liée à la baignade, technique d'intervention.
- Fait preuve de qualités organisationnelles et relationnelles.
- Sait réaliser un programme défini et/ou un projet de séance prescrit dans le cadre d'une opération.

NIVEAU DE DIPLOME REQUIS ET/OU SOUHAITE

Le niveau de formation pour l'activité est conforme et respecte la réglementation applicable.

NIVEAU D'EXPERIENCE SOUHAITE :

Minimum d'expérience demandée

CONDITION D'EXERCICE DU POSTE

Période du 14 juillet au 2 août 2024 sur trois sessions différentes :

- *Semaine 1 : du 14 au 19 juillet 2024*
- *Semaine 2 : du 21 au 26 juillet 2024*
- *Semaine 3 : du 28 juillet au 2 août 2024*

Hébergement et restauration pris en charge

Engagement sous CEE (Contrat Engagement Educatif)

Rémunération : De 57€ à 62€ / jour selon le niveau de diplôme

Tous les membres de l'équipe pédagogique des séjours Sports vacances 17 feront l'objet d'un contrôle préalable d'honorabilité (carte professionnelle / casier judiciaire...).

Candidature à envoyer :

Sébastien CALVEZ, Chargé de mission Sport Animations CDOS 17 - 06 58 97 91 43 / 05 46 97 26 93

Adresse e-mail : charentemaritime@franceolympique.com